

1 - DOMAINE DE COMPÉTENCE

Direction des épreuves du Critérium Fédéral au niveau Départemental ou Régional

2 - CONDITIONS DE CANDIDATURE

- . Etre titulaire du grade d'Arbitre Régional ou en Formation Arbitre Régional (pas de titre officiel sans être, au préalable, nommé A.R.)
- . Le candidat ne peut présenter l'U.V. 1 qu'après changement de celle-ci (tous les 2 ans)

3 - SESSION DE FORMATION

- * Caractère : Obligatoire
- * Durée : 16 heures (2 journées - hors U.V. 1)
- * Contenu :
 - connaissance des épreuves par poules (IFF05)
 - Départage des égalités
 - Initiation au Plan d'Occupation des Tables
 - Formation SPIDD

4 - CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

* Connaissances arbitrage/juge-arbitrage

A passer au cours de la formation	Note éliminatoire	Durée	Consultation règlement autorisé
Questionnaire arbitrage/juge-arbitrage	< 8/12	15'	Non

* U.V. 1 :

A passer sur une autre journée	Note éliminatoire	Durée	Consultation règlement autorisé
Gestion d'un tour du Critérium Fédéral	< 170/200	3h00'	Oui

Admissibilité :

* U.V. 2 :

Mise en situation : direction d'un tour du Critérium Fédéral avec un Formateur - **OU** - adjoint de deux tours du Critérium Fédéral avec un Juge Arbitre confirmé (travail écrit à envoyer au Formateur)

Validation : **Validation :** **150 / 200 selon la cotation de la fiche "barème Pratique"**

5 - FORMATION CONTINUE

Pour les J.A. 2, la formation continue n'est pas obligatoire à condition qu'ils dirigent, au moins 2 tours du Critérium Fédéral, par saison, à la demande de leur C.D.A. ou de leur C.R.A.

ou

- * Fréquence : tous les 3 ans
- * Durée : 1 session de Formation complète
- * Validation : U.V. 1 de J.A. 2 (170 / 200 exigés) + contrôle arbitrage (12 questions et obtenir 8 / 12)